

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

---  
Séance du 21 décembre 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
15 décembre 2022

Date d'affichage
15 décembre 2022

Objet de la Délibération
--------------------------

Maison de santé :  
Engagements et décisions de la collectivité

N°49\_2.2022

Nombre de voix pour : 6  
Nombre de voix contre : 0

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture

et publication ou notification

L'an deux mil vingt-deux, et le 21 décembre à 19h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

**Présents :** Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, David LE GUEN, Philippe SIONNET, Stéphane FERRIER, Michel GONNET

**Secrétaire de séance :** Philippe SIONNET

\*

Délibération prise à huis clos.

Monsieur le Président expose aux membres du conseil que suite à la prise de compétence de la maison de santé par le SIVOM (modification des statuts arrêté préfectoral 05.2022.11.10.00002 du 10/11/2022), et afin de pérenniser l'offre de santé sur le territoire de La Grave et Villar d'Arène, il convient que le SIVOM se positionne sur les points suivants :

- Bâtiment : investissement
- Locaux : jouissance et frais de fonctionnement
- Radiologie/échographie
- Travaux
- Petit matériel /informatique
- Logement

Monsieur Le Président présente un tableau qui récapitule les choix à faire par la collectivité. Il sollicite l'avis du conseil sur l'ensemble des points.

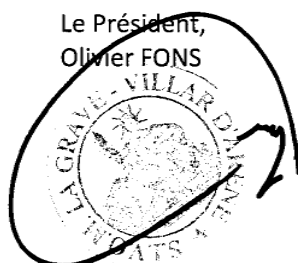
**Le Conseil Syndical,**

Après en avoir délibéré :

- Approuve le tableau annexé à la présente délibération,
- Autorise le Président à donner suite et à appliquer les décisions,
- Dit que les crédits correspondants seront inscrits au budget du SIVOM,

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,  
Olivier FONS



**AR Prefecture**

005-240500264-20221221-49\_2\_2022-DE  
Reçu le 30/01/2023